

Mobilité active et durable

LA VILLE PRÉSENTE LES MEMBRES DE SON NOUVEAU COMITÉ

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 septembre 2024 — En cette Journée sans auto solo, la Ville de Saint-Hyacinthe est fière d'annoncer la création de son nouveau Comité de mobilité active et durable, qui s'est réuni pour la deuxième fois aujourd'hui. Ce comité est chargé de promouvoir et de planifier le développement des modes de transport utilisant l'énergie humaine, comme la marche et le vélo, tout en intégrant le transport collectif. Son objectif est de favoriser un environnement urbain qui soutient des déplacements sains, sécuritaires et efficaces, en réduisant les effets négatifs de la sédentarité et en améliorant les options de transport en commun.

Ce comité est composé de membres diversifiés, reflétant l'engagement de la communauté envers une mobilité active et durable (de gauche à droite sur la photo):



- Nicolas Robitaille, citoyen
- Étienne Gilbert, chef temporaire – Division de la mobilité active et durable
- François Désautels, citoyen
- Charles Laliberté, directeur général adjoint - Services techniques
- David-Olivier Huard, conseiller municipal
- Marie-Claude Lapointe, directrice du Service des loisirs
- Alexandre Lamoureux, directeur du Service du génie
- François Handfield, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement



Voici les membres absents de la photo :

- André Arpin, conseiller municipal
- Valérien Clonda, responsable du transport scolaire, Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe (CSSH)
- Othmane Moukharik, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSME)
- Marylène Lavigne, CISSME
- Donovan St-Hilaire, directeur communication et marketing, Saint-Hyacinthe Technopole
- Caroline Nadeau, citoyenne
- Marc-Olivier Bleau, chef de division mobilité active et durable - Service du génie

Parmi les projets en cours, celui de la réduction de la vitesse à 30 km/h dans les zones résidentielles sera amorcé d'ici la fin de l'année afin d'améliorer la sécurité routière. Notons aussi la mise en place d'un plan de mobilité active et durable pour lequel la population pourra participer activement lors de consultations publiques qui se dérouleront dans les mois à venir.

La Ville invite ses citoyens à rester à l'affût des prochaines annonces afin de saisir les occasions de contribuer activement à une mobilité plus durable dans notre ville.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300